

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



À titre de maire et au nom des membres du Conseil, je suis très fier de vous présenter la nouvelle version du journal Le Goéland.

Après près de 30 ans de travail, le comité du Goéland a demandé à la Municipalité de prendre la relève pour la confection et la parution de ce journal. Le conseil municipal tient à les remercier pour leur travail exemplaire durant toutes ces années.

Je profite de cette parution pour remercier tous ceux et celles qui se sont déplacés lors des dernières élections pour exercer leur droit de vote. Je tiens à vous dire que je suis honoré que vous m'ayez choisi comme maire. Je suis surtout fier, car c'est pour vous que le nouveau conseil municipal, fraîchement élu, s'impliquera pendant les quatre prochaines années. Ce fut des élections menées dans le respect de chacun. Encore une fois, la population de Saint-Siméon a su faire les choses de façon remarquable. Je veux féliciter les conseillers élus lors de ces élections et je leur assure de mon entière collaboration pour le prochain mandat.



Selon moi, la dernière campagne électorale portait avant tout sur l'ouverture, l'écoute, la

responsabilisation et la transparence. Lors de mes nombreuses rencontres, j'ai été informé de vos préoccupations. Sachez que nous porterons toute l'attention nécessaire afin de trouver les meilleures façons de remédier aux problématiques soulevées via vos requêtes.

Pour les candidats à la dernière élection, je vous dis merci. Votre contribution à la vie politique nous force à mettre de l'avant des idées novatrices. Merci aussi à messieurs Jean-Guy Poirier, Daniel Paquet et Denis Drouin pour leur apport à la vie municipale pendant ces dernières années au sein du Conseil.

Sur le plan collectif, le conseil municipal veut mettre en place dès 2018 des mécanismes de consultation afin que les citoyens puissent s'exprimer sur différents enjeux concernant leur municipalité. Ces consultations se feront sous la forme d'un sommet socio-économique ou de tables de travail. Nous vous en informerons prochainement.

Je ne pourrais passer sous silence le dévouement de nos employés municipaux qui font leur travail avec passion et professionnalisme et s'assurent en tout temps de répondre efficacement aux demandes de nos citoyens.

Pour conclure, j'espère que vous aimerez la nouvelle version de votre journal, qui prend maintenant la forme d'un bulletin municipal et qui vous sera présenté de façon bimestrielle. Ce journal ainsi que notre site Internet, qui sera bientôt revampé, se veulent des outils de communication efficaces.

Au plaisir de vous informer lors des prochaines parutions.

Denis Gauthier,
Maire

LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE

Des contributions financières ont été accordées pour le projet ski-bus Pin Rouge 2018 et à la Ligue navale du Canada, succursale de New Richmond

Deux demandes de dérogation mineure ont été accordées :

Lot 5 595 517 :

Le propriétaire désire agrandir son garage résidentiel de 39 m², vers le Nord, portant la superficie totale de bâtiments accessoires à 157,2 m², alors que le maximum permis par le règlement de zonage ne doit pas excéder la superficie au sol de la résidence (142,7 m²).

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de résidence construite à proximité;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement respectera les marges de recul latérales et arrière prescrites;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 22 novembre 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 517 du cadastre du Québec.

Lot 5 595 552 :

Le propriétaire désire agrandir le bâtiment principal (commerce) de 0,9 m par 8,53 m vers l'Ouest, à une distance variant de 4,19 m à 6,17 m de la ligne latérale du lot, et à une distance de 7,98 m de la ligne arrière du lot. Le règlement de zonage exige une marge de recul latérale

minimale de 8 mètres et une marge de recul arrière minimale de 10 mètres.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement et les rénovations vont améliorer l'apparence extérieure du bâtiment;

CONSIDÉRANT QU'une dalle de béton est existante où sera construit l'agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE le projet respectera les zones de contraintes du Cadre normatif (érosion);

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 22 novembre 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 552 du cadastre du Québec.

Il a été RÉSOLU :

→ que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2018. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 heures :

- 8 janvier
- 5 février
- 5 mars
- 9 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 9 juillet
- 6 août
- 10 septembre
- 1^{er} octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

- que la Municipalité de Saint-Siméon confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTMDET dans le dossier du transport adapté Baie-des-Chaleurs; et

que la Municipalité de Saint-Siméon, confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2018 par une contribution financière de 1 882 \$.

- d'accepter la proposition budgétaire reçue du Groupe Bouffard pour la cueillette et le transport des matières résiduelles non recyclables. Cette offre, au montant de 24 941,63 \$, incluant les taxes, est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.
- que soit renouvelée l'adhésion de monsieur Avelin Poirier à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2018, pour un montant de 375 \$ plus taxes.
- que soit renouvelée l'adhésion de monsieur André Bélanger auprès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2018, pour un montant de 255 \$ plus taxes.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 456-17, décrétant l'ouverture des chemins d'hiver pour la circulation des véhicules automobiles durant la saison hivernale 2017-2018 sur le territoire de la municipalité de Saint-Siméon.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE

Le maire, Denis Gauthier, a fait la présentation des prévisions budgétaires 2018 pour les postes de dépenses et de revenus. Diverses explications sont données suite aux questions posées pendant la présentation. Les modalités relatives aux tarifications ont également fait partie de la présentation.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 457-17, portant sur le budget et les tarifications de la Municipalité pour l'exercice financier 2018, lequel prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses de l'ordre de 1 523 525 \$.

Il a été RÉSOLU que, lorsque la MRC de Bonaventure le demandera, les dossiers qui n'auront pas été réglés lui seront transférés aux fins du processus prévu de vente pour taxes municipales impayées.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER

Monsieur le Maire a procédé à la lecture de la correspondance reçue relativement à la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec. Le montant estimé pour l'année 2018 est de 66 604 \$.

AVIS DE MOTION a été donné de l'adoption lors de la prochaine séance ordinaire, du Règlement 458-18, concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal de Saint-Siméon de même que pour les organismes municipaux.

Il y a eu ADOPTION, sans changement, du Règlement ayant fait l'objet du 2^e projet de règlement numéro 455-17, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon.

Il a été RÉSOLU :

- que la Municipalité de Saint-Siméon informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- que la Municipalité de Saint-Siméon demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2018; et
- que la Municipalité de Saint-Siméon autorise monsieur Avelin Poirier et/ou madame Nathalie Arsenault à agir comme signataires pour tous documents relatifs aux permis d'intervention ou permis spéciaux.
- d'approuver l'entente portant sur les salaires et avantages sociaux des employés de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'année 2018.
- que le document Allocations des pompiers volontaires 2018 soit adopté. Les éléments relatifs à ce document, incluant l'allocation annuelle des premiers répondants, entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

- que soient renouvelés les adhésions et les cautionnements de mesdames Johanne Arsenault et Nathalie Arsenault auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.
- d'accepter le budget soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 3 521 \$ pour l'année 2018.
- de soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du programme EÉC afin d'embaucher un étudiant à l'été 2018.
- que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Siméon, au nom de sa population et celle environnante réclame, de la direction du CISSS de la Gaspésie et du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, une action concrète et efficace afin de pallier rapidement à l'absence chronique de médecins et de professionnels de la santé afin d'assurer le maintien des services d'urgence, des services de proximité et de leur qualité au CLSC de Paspébiac.

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER

Des contributions financières ont été accordées à la Fondation Linda LeMore-Brown et à l'Association des personnes handicapées Action Chaleurs (APHAC).

Les adhésions à la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs et au Musée acadien du Québec à Bonaventure ont été renouvelées.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 458-18, concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal de Saint-Siméon de même que pour les organismes municipaux.

Il a été RÉSOLU :

- que la Municipalité emprunte les montants nécessaires à même son fonds de roulement, pour une somme pouvant atteindre 12 000 \$.

Des remboursements égaux de 4 000 \$ seront faits pour cet emprunt pour chacun des exercices financiers 2019-2020-2021.

- que les rapports produits pour chacun des candidats ayant produit une déclaration de candidature pour l'élection du 5 novembre 2017, ont été déposés tel que demandé.

- d'accepter l'inscription de madame Nathalie Arsenault au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin prochain.

Lors de la période de questions de ces séances, les sujets suivants ont été abordés :

- Divers échanges ont porté sur l'ouverture des routes, sur les modalités entourant le contrat pour le transport adapté ainsi que sur le contrat pour la collecte des ordures.
- Des commentaires et questionnements ont été soulevés concernant les modalités entourant la facturation pour l'évaluation foncière et les services de la Sûreté du Québec, les quotes-parts versées à la MRC de Bonaventure, les frais téléphoniques, l'entretien extérieur du chalet de l'Île ainsi que la dette à long terme.
- Divers échanges ont porté sur les sentiers de ski de fond, sur la facturation des services de la Sûreté du Québec et sur les activités prévues dans le cadre de l'événement Plaisirs d'hiver.

Prenez note que les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.

BUDGET 2018

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT NUMÉRO 457-17

CONCERNANT LE BUDGET ET TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018.

ARTICLE 2

Les dépenses prévues se répartissent comme suit :

Législation et administration	317 797 \$
Évaluation	40 245 \$
Sécurité publique	115 614 \$
Voirie municipale, éclairage et transport	300 203 \$
Hygiène du milieu	233 202 \$
Logement, urbanisme et développement	73 794 \$
Loisirs et culture	171 003 \$
Service de la dette	249 167 \$
Activités d'investissements	22 500 \$
POUR UN TOTAL DE :	1 523 525 \$

ARTICLE 3

Afin de défrayer les coûts des dépenses décrites à l'article 2, le Conseil prévoit les recettes suivantes :

TAXATION FONCIÈRE :	
Taxe foncière générale et pour certaines catégories d'immeubles	901 424 \$
Tarifications :	
Aqueduc, égouts et assainissement des eaux usées	167 040 \$
Ordures et récupération	135 744 \$
COMPENSATIONS ET TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX :	
École primaire et tenant lieu de taxes	8 670 \$
Gouvernement du Canada	2 536 \$
Transferts	10 000 \$
Péréquation	64 982 \$
Compensation voirie	68 989 \$
Subvention-infrastructures	63 473 \$
REVENUS DE SOURCE LOCALE :	
Revenus divers, services et autres	41 522 \$
Intérêts	6 000 \$
Aire de détente	23 145 \$
Imposition de droits	10 000 \$
Appropriation au surplus	20 000 \$
POUR UN TOTAL DE :	1 523 525 \$

ARTICLE 4

TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES FONCIÈRES :

Les taux des taxes suivants s'appliqueront pour l'année 2018 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

4.1 Taxe sur la valeur foncière : 1,0932/100 \$

4.2 Taxe foncière pour certaines catégories d'immeubles

Pour les immeubles de type non résidentiels (commerciaux et industriels) et en conformité avec les articles 244.29 à 244.64 de la Loi sur la fiscalité municipale, un taux de 0,3430/100 \$ est appliqué en sus du taux sur la foncière générale.

ARTICLE 5

TARIFICATION DE SERVICES

Aqueduc, égouts et assainissement :	360 \$
Ordures :	172 \$
Récupération :	38 \$

ARTICLE 6

LICENCE POUR CHIENS

Le tarif pour chaque chien possédé est de 10 \$ pour l'année 2018.

ARTICLE 7

VERSEMENTS ÉGAUX POUR LE PAIEMENT DES COMPTES

Attendu que tous les comptes de taxes et tarifations devront avoir été payés en entier à la fin de l'année 2018 et conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale; les comptes de plus de 300 \$ sur une unité d'évaluation pourront être acquittés en quatre versements sans que des frais d'intérêts soient appliqués.

Les versements devront être effectués aux dates suivantes :

- Le 1^{er} mars 2018
- Le 1^{er} juin 2018
- Le 1^{er} septembre 2018
- Le 1^{er} novembre 2018

La municipalité de Saint-Siméon n'acceptera aucune proposition de report pour le paiement des taxes dues pour l'exercice financier 2018.

ARTICLE 8

TARIFICATIONS POUR ENTRÉES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, MODIFICATIONS DE TROTTOIRS ET DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

- Un montant de 1 500 \$ sera facturé pour l'installation d'une entrée d'aqueduc et d'égouts pour chaque unité d'évaluation.
- Un montant de 250 \$ sera facturé pour une modification de trottoirs devant une propriété.
- Un montant de 50 \$ sera facturé pour toute demande de dérogation mineure en ce qui concerne la réglementation de zonage et d'urbanisme.

ARTICLE 9

INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES

Un taux d'intérêt de 10 % par année sera appliqué sur tout solde dû à la Municipalité.

AVIS PUBLICS

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 455-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 362-09-2 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la municipalité de Saint-Siméon a adopté à sa réunion du 8 janvier 2018 le Règlement numéro 455-17 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Siméon;

Que ce règlement a pour objet et conséquence d'autoriser la classe d'usage numéro 2318 (Industrie artisanale de mets prêts-à-apporter) dans la zone 30-M (Zone à dominance Mixte);

Que ce Règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter à la suite de la procédure d'enregistrement tenue entre le 13 et le 21 décembre 2018;

Que ce règlement est en vigueur en date du 18 janvier 2018, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure;

Que ce Règlement est disponible aux fins de consultation au bureau de la municipalité de Saint-Siméon.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)



Nathalie Arsénault
Directrice générale, secrétaire-trésorière

PAIEMENTS DE TAXES VIA ACCÈS-D

Si vous effectuez vos paiements de taxes par Accès-D, il est très important d'annuler l'ancien matricule et d'entrer une nouvelle facture avec le **nouveau matricule 2018** (en vigueur depuis la rénovation cadastrale) qui se retrouve sur votre compte de taxes 2018.

HOMMAGE À JEAN-GUY POIRIER

Depuis la mi-décembre, plusieurs d'entre vous ont pu remarquer la nouvelle plaque commémorative affichée sur le mur Sud à l'intérieur de la salle, pour souligner les **40 ans** à la mairie (de 1977 à 2017) de monsieur Jean-Guy Poirier

Cette plaque fut dévoilée en présence de monsieur Poirier lors de la soirée de remerciements organisée en son honneur, le 15 décembre 2017.



C'est en octobre dernier, à la séance régulière du Conseil, qu'il a été résolu unanimement que le centre communautaire soit désormais nommé le Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Voici l'extrait de résolution adoptée lors de cette séance et précisant les motifs de cette décision :

ATTENDU QU'il est possible d'attribuer un nom représentatif à un édifice municipal;

ATTENDU QUE le Conseil municipal tient à honorer les 40 ans à la mairie de monsieur Jean-Guy Poirier;

ATTENDU QUE monsieur Jean-Guy Poirier s'est particulièrement illustré au sein de la communauté de Saint-Siméon;

ATTENDU QUE monsieur Jean-Guy Poirier est une personnalité publique qui a apporté une contribution exceptionnelle au développement de la municipalité.

La Municipalité le remercie pour son dévouement pendant ses 40 dernières années.

Sincèrement,

Les membres du Conseil et les employés.

POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

En novembre dernier, lors d'une rencontre amicale sous format 5 à 7, les membres du conseil municipal, accompagnés de l'ancien maire et préfet, monsieur Jean-Guy Poirier, ont souligné le travail exemplaire des pompiers volontaires et des premiers répondants.

Accompagnés de leurs conjoints et conjointes, ils et elles ont tous et toutes reçu un certificat de reconnaissance de la part de la Municipalité pour leur professionnalisme. En plus de ces certificats, certains pompiers ont reçu de la part du Gouverneur général du Canada, un certificat honorifique et une médaille pour leurs années de service. Il s'agit de monsieur André Bélanger, chef pompier (31 ans), monsieur Jean-Marc Gallagher (31 ans), monsieur Avelin Poirier, capitaine (29 ans), monsieur Robert Poirier, lieutenant (28 ans) et monsieur Christian Bujold (22 ans).



Les autres membres du service incendie cumulent également plusieurs années de service. Soulignons monsieur Stéphane Bourdages (12 ans), monsieur Daniel Paquet (11 ans), messieurs Mathieu Bélanger et Luc St-Onge (10 ans), messieurs Ghislain Gagné et Marc Leblanc (6 ans), messieurs Serge-Paul Jean et Jonathan Bujold (5 ans), monsieur Benoit Cavanagh (3 ans) et monsieur Frank Aupetit (1 an).



Du côté des premiers répondants, monsieur Jacques Roussel du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie leur a fait parvenir un certificat pour leur attestation de formation ainsi qu'un nouveau dossard. Nous avons souligné les années de service de chacun des membres. Madame Guylaine Bujold et monsieur Richard Bourdages, membres actifs depuis le départ, cumulent chacun 10 ans de service. Madame Chantal Arsenault, monsieur Ghislain Gagné et monsieur Stéphane-Alexandre Blais cumulent chacun quatre ans de service.



C'est sur une base volontaire que ces équipes sont au service de la communauté 24 heures par jour, 365 jours par année et qu'ils cumulent, sans compter, de nombreuses heures de pratique et de formation.

Un gros « MERCI » pour votre implication essentielle et sécurisante pour toute la population.

Les membres du Conseil

RECRUTEMENT



Le service de premier répondant de Saint-Siméon est en période de recrutement. Si tu as le goût de donner de ton temps et t'impliquer socialement voici l'opportunité de le faire.

Une formation de 60 heures te sera offerte gratuitement et trois mises à niveau annuellement.

Pour souligner ton intérêt ou pour toute information supplémentaire, communique avec le responsable du service à l'adresse courriel suivante : premier.repondant234@gmail.com.

Stéphane-Alexandre Blais,
Agent de communication

BIBLIOTHÈQUE

De retour après un petit arrêt pour la période des fêtes.

Le mois de février est le mois des Coups de cœur en bibliothèque. Rendez vous visiter votre bibliothèque et vous verrez tous les genres de lectures proposées. Il y en a pour tous les goûts : romans, documentaires, bandes dessinées pour adultes et jeunes, revues, etc. Présentement, une belle collection est disponible ayant pour thème les animaux. C'est à voir!

Début mars, ce sera la rotation et plus de 500 livres seront échangés. Recherchez les rondelles grises pour voir les nouveaux documents à prêter.

Également en mars, on recommencera l'heure du conte pour les enfants de cinq ans et moins. Vérifiez sur le site Facebook de la bibliothèque pour connaître la date et l'heure. Bienvenue aux parents avec leurs petits.

Voici quelques idées de lectures disponibles en demande spéciale à 2 \$:

- **Amélia, un cœur en exil**
Merie-Bernadette Dupuy
- **La bête creuse**
Christophe Bernard
- **Maudite Saint-Valentin**
Cynthia Maréchal
- **Mister Playoffs (Daniel Brière)**
Martin Leclerc
- **Claudette Dion, la sœur de ...**
Jean-Yves Girard
- **Le monstre, la suite**
Ingrid Falaise
- **Le guide de l'auto 2018**
- **Une simple histoire d'amour (tome 3)**
Louise Tremblay-D'Essiambre
- **La Reine du bal**
Mary Higgins Clark
- **Le grand magasin (tome1)**
Maryline Pion

Bonnes lectures et bonne fin d'hiver!

Huquette Lepage,
Responsable

CERCLE DE FERMIERES

L'hiver tire à sa fin et on commence à sentir la chaleur du soleil printanier.

Pour le Cercle de Fermières, les activités vont bon train et ont recommencé après le répit du temps des Fêtes. Ateliers, rencontres et activités se sont succédés.

Tout d'abord, nous voulons souhaiter la bienvenue aux nouvelles membres qui se sont jointes à nous. Depuis plusieurs années, le Cercle ne cesse de s'agrandir à notre plus grand plaisir. Plus nous avons de membres et plus les idées foisonnent. Un beau partage de connaissances s'installe! Nous sommes présentement 57 membres. On peut dire que nous avons un Cercle bien dynamique et en santé!

Nous avons participé cette année, à la décoration des arbres de Noël au centre communautaire. Plusieurs d'entre vous ont eu la chance d'admirer le beau travail de nos artisanes. Près d'une centaine d'anneaux de bois remplis de broderie suisse ont été réalisés ainsi qu'une guirlande d'étoile faite de tissus.



Noël fut aussi l'occasion de fraterniser entre nous avec notre souper potluck suivi d'un échange de cadeaux sous le thème « Boule de Noël » et d'une partie de cartes. Tout le monde a bien mangé et s'est bien amusé! Même le Père Noël y était Ho! Ho! Ho!

En janvier et février, nous avons réalisé plusieurs ateliers de tricot, crochet tunisien, broderie suisse et suédoise. Plusieurs belles réalisations seront présentées lors de notre exposition annuelle les 12 et 13 mai prochain.

Cette année, notre Cercle a participé encore aux activités des Plaisirs d'hiver. Le potluck du vendredi soir fut un réel succès. Merci à toutes celles qui ont

réalisé des plats dignes d'un grand festin. Beau pour les yeux et bon pour le ventre! Bravo à notre gagnant du panier artisanal : Christian Babin. Merci de nous avoir encouragées soit par l'achat des billets du souper ou du panier de tirage. Les sous amassés serviront à réaliser nos activités tout au long de l'année.

Les jeunes du primaire viendront nous visiter en mars afin de participer à un atelier de création de feutrine. Leurs réalisations seront ensuite envoyées au Congrès régional afin d'y être exposées. C'est toujours un plaisir de travailler avec ces jeunes qui ont le plaisir d'apprendre.

Une belle nouvelle aussi pour le Cercle : cette année, nous avons reçu 25 000 \$ du programme Nouveaux Horizons. Ces sous nous permettront de renouveler des métiers à tisser, réorganiser notre local et installer un coin couture permanent avec des machines à coudre. Une belle nouveauté pour nous.

On vous rappelle aussi que vous êtes toujours les bienvenues à nos ateliers du mardi après midi. Que ce soit pour apprendre de nouvelles techniques ou simplement tricoter et échanger avec nous. Il nous fait plaisir de vous y accueillir entre 13 h 30 et 15 h 00.

Bon printemps

Louise Henry,
Présidente

CHORALE LA VOIX DES ONDES

Les 2 et 3 décembre dernier, la chorale La Voix des Ondes tenait un concert à la Salle de spectacle régionale Desjardins en collaboration avec le chœur Tourelou de New Richmond, l'orchestre des jeunes du Collège Durocher Saint-Lambert et l'orchestre des jeunes du Collège Assumpta de Montréal. Nous tenons à remercier tous les artisans qui ont rendu possible la réalisation de ce magnifique projet.

Merci tout d'abord à Joël Arsenault, chef d'orchestre du Collège Durocher et directeur artistique qui est l'instigateur de ce projet. Merci Joël de mettre à profit ta passion.

Merci à vous tous et toutes, choristes, musiciens, chefs de chœur (Odette et Guylaine) chefs d'orchestre (Joël et André) sans oublier les techniciens. Vous avez contribué à faire de ce projet une réalité. Merci pour toute l'énergie déployée.

Merci aux animatrices, Andrée et Lisette, qui ont donné une couleur particulière à notre concert.

Merci aussi aux bénévoles. Nous vous sommes très reconnaissants de votre mobilisation autour de ce projet, un support tellement apprécié.

Merci aux familles qui ont accueilli généreusement les musiciens. Ces derniers sont repartis avec des souvenirs plein la tête.

Merci à nos généreux commanditaires sans qui rien n'aurait été possible. Un tel projet nécessite des ressources financières appréciables. Votre support financier nous a permis de concrétiser ce rêve.

Merci à vous tous et toutes qui avez assisté à l'un ou l'autre des concerts, car sans public, pas de concert. Vous avez été nombreux à applaudir notre prestation. Votre présence est le moteur de notre motivation.



Un prochain projet se prépare pour avril 2019 à la Maison symphonique de Montréal alors que 200 choristes et 150 musiciens se retrouveront sur scène.

De tout cœur, MERCI!

Les membres du conseil d'administration de la chorale La Voix des Ondes

CHEVALIERS DE COLOMB

→ Le conseil des Chevaliers de Colomb remercie la population pour sa générosité lors de notre **bouteilleton** du samedi 20 janvier dernier. Nous avons amassé un montant de 1670,44 \$ qui sera redistribué dans la communauté.

J'aimerais remercier tous les Chevaliers et bénévoles qui ont fait de cette activité un franc succès. Le Conseil vous donne rendez-vous l'année prochaine.

→ Le Conseil 10394 remercie la population de s'être déplacée au centre Plein Air de Saint-Siméon pour notre déjeuner dans le cadre de l'événement Plaisirs d'hiver. Le déjeuner était au profit de l'autisme et nous avons eu le plaisir de recevoir madame Mariane Bujold qui est venue nous parler de la situation que les familles vivent et ce que l'association de l'autisme fait pour leur venir en aide.

J'aimerais remercier également nos Chevaliers d'avoir donné de leurs temps afin que cette activité soit une réussite sur toute la ligne.

Stéphane-Alexandre Blais,

Grand Chevalier

FABRIQUE

Voici mon premier article en tant que nouveau président de la Fabrique de Saint-Siméon. En premier lieu, je dois souligner l'excellent travail que monsieur Nelson Bujold a fait lors des huit dernières années comme président. Un grand merci également à madame Edmonde Cayouette pour son soutien et son grand dévouement au sein de la Fabrique avec Nelson. Ils ont fait beaucoup. Le mot merci m'apparaît très simple pour tout le travail accompli par ces deux piliers.

Je désire également remercier tous les bénévoles qui se dévouent pour la Fabrique, quel gigantesque travail que vous faites! J'espère que vous allez continuer à le faire encore longtemps.

Je remercie également l'équipe des marguillères et marguilliers : Mesdames Diane Bujold, Solange Gauthier et Lisette Poirier, de même que messieurs Daniel Charron, Armand Paquet et Leslie Thibault.

En début d'année, la Fabrique demande votre aide au niveau du paiement de la capitation (dîme et entretien des cimetières). Il s'agit de notre principale source de financement pour payer l'entretien et les frais de chauffage de votre église.

Vous pouvez faire votre paiement en plusieurs versements si cela vous facilite la tâche. Simplement nous faire parvenir des chèques postdatés et nous en ferons la gestion. Les gens croient qu'il faut faire un seul paiement, mais vous allez selon votre capacité.

Dans les travaux que nous allons faire, et ce, très rapidement, nous allons remplacer les deux portes centrales; il s'agit de notre priorité numéro un.

Le 21 mars 2018 à 10 h 30, nous aurons la messe chrismale dans notre église de Saint-Siméon. Il s'agit d'une cérémonie qui sera présidée par Monseigneur Gaétan Proulx. À cette occasion, il y aura bénédiction des Saintes Huiles. Nous serons les hôtes de toutes les paroisses du diocèse gaspésien. Tous les paroissiens et paroissiennes seront invités à cette cérémonie.

En dernier lieu, je vous informe que nous sommes à la recherche de bénévoles pour faire nos célébrations de la parole. Si le défi vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (418) 534-3292.

Denis Drouin,

Président

MAISON DE LA FAMILLE

ACCUEIL, ÉCOUTE, SUPPORT, RÉFÉRENCE, CENTRE DE DOCUMENTATION, FRIPERIE 0-2 ANS ET TROC-LIVRES

→ Disponibles dans l'espace « milieu de vie » ouvert du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Gratuit

HALTE RÉPIT-POUPONS (pour bébés 0-12 mois)

→ Les mercredis de 13 h 30 à 16 h 00.

**Inscription demandée pour le lundi précédent.*

Gratuit

CAUSERIES ALLAITEMENT

→ Offertes par Supportons-Lait, le dernier lundi du mois de 9 h 30 à 11 h 30.

Gratuit

CAUSERIES-FAMILLE

→ Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30.
Les thèmes varient d'une semaine à l'autre pour répondre à vos besoins (ex. : introduction des solides, sommeil, etc.).

Gratuit

HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE

Objectifs :

- Permettre aux parents d'enfants d'un à cinq ans de s'offrir un moment de répit.
- Offrir l'occasion aux enfants de socialiser à travers des activités amusantes et diversifiées.
- Enrichir l'expérience parentale par l'implication bénévole et créer un réseau naturel de soutien.

Horaire :

ACTIVITÉ GRATUITE, tous les jeudis et le premier et dernier lundi du mois, de 9 heures à 16 heures.

Soit les :

- | | | | |
|-----------|------------|----------|----------|
| ▪ 15 mars | ▪ 9 avril | ▪ 3 mai | ▪ 28 mai |
| ▪ 22 mars | ▪ 12 avril | ▪ 7 mai | ▪ 31 mai |
| ▪ 26 mars | ▪ 19 avril | ▪ 10 mai | ▪ 4 juin |
| ▪ 29 mars | ▪ 26 avril | ▪ 17 mai | ▪ 7 juin |
| ▪ 5 avril | ▪ 30 avril | ▪ 24 mai | ▪ |

Inscription :

Contactez Mariève Boucher par courriel au mfdgarderie@navigue.com ou par téléphone au (418) 534-4449.

Toutes ces activités ont lieu à Bonaventure au 105, avenue Grand-Pré, #107.

ATELIERS RATATAM

→ Série de six rencontres pour les enfants de 2 à 5 ans et leurs parents, pour le plaisir de bouger en famille. *Au gymnase de l'école primaire de Caplan, le samedi matin de 10 h à 11 h à partir du 31 mars.*

Gratuit

REMERCIEMENTS

Suite au décès inattendu de mon papa Charlie Bujold le 2 janvier dernier, j'ai séjourné trois semaines à Saint-Siméon chez ma maman Edith pour l'accompagner dans ces moments difficiles.

Je tiens ici à vous exprimer toute ma gratitude puisque j'ai eu le privilège d'être témoin de vos bons mots et gestes, de vos visites et de votre support envers ma mère. J'ai même pu déguster votre bonne bouffe.

Ayant quitté la région depuis plus de 30 ans, j'avais presque oublié combien les gens de chez-nous étaient bons, généreux, serviables et avaient le cœur sur la main. Il est évident que ma sœur, mes frères et moi avons vécu une grande peine d'avoir perdu notre papa, mais nous sommes rassurés de savoir notre maman entourée d'une communauté comme la vôtre pour l'aider à traverser cette douloureuse épreuve.

Je me souviendrai de nos belles rencontres, de vos beaux témoignages sur papa et de votre solidarité si belle et unique qui m'ont rendue fière de mes origines.

Merci mille fois d'avoir été là pour maman et pour nous, votre présence a mis un baume sur notre douleur.

Isabelle Bujold,

Chicoutimi | 19 février 2018

MARS, MOIS DE LA NUTRITION

Les aliments ont le pouvoir d'améliorer la qualité de vie et la santé. Ils ont, entre autres, les trois pouvoirs suivants :

- **NOURRIR**, qui permet de prévenir et guérir les problèmes de santé.
- **RASSEMBLER** autour d'une table des personnes (famille, amis, collègues, etc.)
- **DÉCOUVRIR** de nouveaux aliments, de saveurs de différentes cultures.

Pour en savoir plus, visitez le site www.moisdelanutrition2018.ca, où les diététistes du Canada vous livrent des informations et des conseils utiles.

Suzette Poirier,

Diététiste-Nutritionniste
Équipe des nutritionnistes
Secteur Bonaventure Avignon

PLAISIRS D'HIVER DES PIPIANES



Quelle belle fin de semaine bien remplie! Tout était au rendez-vous pour les Plaisirs d'hiver de Saint-Siméon, même dame nature.

Tous sont unanimes pour mentionner l'excellent travail de nos organismes impliqués. Nous avons débuté en force avec un succulent souper offert par le Cercle de Fermières. S'en est suivi avec un clin d'œil du Tournoi de pêche avec les délicieuses moules de François Gauthier et Mario Arsenault, servies avec une sauce savoureuse du comité. Les activités repas se sont terminées en beauté par un bon déjeuner-conférence offert par les Chevaliers de Colomb.

Cette année en est une particulière, marquée par une superbe participation. Quelle fierté d'avoir réussi à atteindre un si grand nombre de participants. Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges!

Un vendredi après-midi de cartes pour tous qui s'est terminé avec des feux d'artifice présentés par nos valeureux Chevaliers. Le samedi, les jeunes ont été mis à contribution avec une initiation de ski alpin avec nos experts, messieurs Camil Pelletier et Félix-Antoine Gagné.



Nouvelle activité cette année : la course de boîtes à savon a fait la joie de tous! Maquillage, ballon et barbe à papa furent également très appréciés ainsi que nos motoneigistes qui ont permis aux jeunes de faire plus de glissade. Ce samedi s'est terminé en beauté par une soirée riche en couleur avec les Saindoux de Patouk.

Pour le dimanche, quelle belle première expérience avec la randonnée en ski de fond de monsieur le maire. Question de reprendre un peu d'énergie, de la bonne tire sur la neige nous a amenés à la fin de ces plaisirs d'hiver.

Le but de notre comité est de rassembler la population dans la joie, le plaisir et de faire bouger. Mission accomplie!

Un gros merci à tous nos partenaires qui nous permettent de vous gâter.

Merci aussi à nos organismes, motoneigistes, premiers répondants, pompiers volontaires et employés de la municipalité de Saint-Siméon.

Des remerciements particuliers à Eugène Arsenault, William Roy, Mathieu Harton (parent impliqué), Ghislain Gagné, Luc St-Onge, Pierre Sarrazin et Pauline Arsenault qui ont travaillé très fort en arrière scène.

Vous tous impliqués de près ou de loin, sachez que sans vous, un tel succès n'aurait pu être connu!

Merci à vous gens de Saint-Siméon!

Le comité des Plaisirs d'hiver des Pipianes

Le choix d'une qualité de vie

Volume 1, numéro 1
Janvier – février 2018